

## REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « *chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/Algérie : Haro sur la langue arabe à l'école

Source : [http://afrique.lepoint.fr/actualites/algerie-haro-sur-la-langue-arabe-a-l-ecole-12-09-2016-2067890\\_2365.php](http://afrique.lepoint.fr/actualites/algerie-haro-sur-la-langue-arabe-a-l-ecole-12-09-2016-2067890_2365.php)

**Extrait :** [...]

La diffusion de la vidéo d'une enseignante faisant l'éloge de la langue arabe dans sa classe ravive un débat violent qui oppose réformistes et islamo-conservateurs jusqu'au sommet de l'État.

La scène se déroule le jour de la rentrée, le 6 septembre, dans une école primaire de Barika, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de la ville de Batna : une enseignante, Sabah BOUDRIS, en hijab noir lance : « *Quelle est la langue des gens du paradis ?* » « *L'arabe* », répondent les élèves. « *Cette année, on ne s'exprimera qu'en langue ?* » relance-t-elle. « *Qu'en langue arabe* », répètent les enfants. !

L'auteur de ces trois phrases qui enflamment l'Algérie est bien une enseignante. Elle a fait répéter à ses élèves chacun de ces mots en chœur, le tout filmé et diffusé sur *Facebook*. Depuis, la polémique enfle et vient ternir une année scolaire placée sous le signe des réformes modernistes. Problème : les islamo-conservateurs y sont fermement opposés, quitte à jouer sur les divisions de la société....

La primauté de l'arabe classique remise en cause ?

Au-delà d'un débat entre les pour et les contre, la question de l'usage de l'arabe classique à l'école est posée depuis cinquante ans en Algérie. En effet, le darija est la langue algérienne, un mélange d'arabe, de français et de berbère, mais l'arabe classique lui est préféré pour l'enseignement dès la primaire.

C'est une volonté des conservateurs qui la considèrent comme langue du Coran, donc seule habilitée à être apprise par les enfants, en particulier ceux de moins de 6 ans, dans les écoles coraniques. Ils voient donc d'un mauvais oeil les réformes progressistes de la ministre Nouria BENGHABRIT qui veut renforcer l'enseignement des langues étrangères comme le français et l'anglais.

2/Algérie : Les couteaux et les haches font plus 1200 blessés à Alger durant l'Aïd Al-Adha

Source : [http://www.huffpostmaghreb.com/2016/09/14/couteaux-aid-alger-n-12007726.html?utm\\_hp\\_ref=algeria](http://www.huffpostmaghreb.com/2016/09/14/couteaux-aid-alger-n-12007726.html?utm_hp_ref=algeria)

Plusieurs accidents domestiques ont été enregistrés en Algérie durant les deux jours de l'Aïd El Adha, suite à de la mauvaise manipulation des couteaux. Dans la wilaya d'Alger, plus de 1.000 blessés ont été enregistrés, rapporte ce mercredi 14 septembre la Radio Algérienne sur son site Internet.

Environ 1.200 blessés ont été enregistrés durant les deux jours de l'Aïd Al-Adha dans la wilaya d'Alger, selon les chefs de garde et personnels des services des urgences des CHU Lamine Debaghine de Bab El Oued, Mustapha Pacha et Issad Hassani de Beni Messous. Ils ont rajouté que 90% des blessures se situent aux mains, aux pieds ou à la tête, lors de l'écorchement de la bête du sacrifice.

Par ailleurs, " seulement " 10 cas d'intoxications alimentaires, engendrées par la consommation excessive de viande ou de produits périmés ont été constatées. Une cinquantaine de cas d'hémorragie ont également été pris en charge chirurgicalement au cours de la même période, outre des complications dues au diabète et à l'hypertension.



Au CHU Issad Hassani de BENI- MESSOUS, plus de 150 citoyens de différents âges, blessés aux couteaux aux mains et aux pieds, se sont présentés à cette structure, où des soins leurs ont été prodigués.

De nombreux blessés dont des femmes ayant choisi de découper elles mêmes le mouton ont continué à affluer aux urgences dans la matinée de ce deuxième jour de l'aïd, a ajouté la même source.

A Oran, "14 patients grièvement blessés suite à des accidents domestiques survenus lors de la fête de l'Aïd ont été opérés avec succès au niveau des Urgences médico-chirurgicales (UMC) du CHUO", a précisé le chargé de la communication Kamel Babou, relayé par la même source.

La mauvaise manipulation des accessoires de l'Aïd (couteau, hache...) figure parmi la cause majeure de ces accidents, a-t-il expliqué, signalant que parmi les opérés, trois avaient été blessés par leur propre mouton, dont un, éjecté par l'animal depuis le balcon du premier étage de son habitation.

Un nombre global de plus de 150 admissions a été enregistré aux UMC du CHUO au cours des deux journées, pour des plaies dues à l'usage des objets tranchants, fait-on savoir de même source.

Les mêmes services déplorent toutefois le décès d'une jeune femme de 18 ans, asthmatique de son état, par asphyxie résultant de l'inhalation de fumées de cuisson.

**NDLR** : Et pour comble d'horreur : <http://www.algerie-focus.com/2016/09/video-aid-el-adha-spiritualite-gachee-pratiques-sanguinaires/>



3/Algérie : Une photo d'une rue d'Alger - Sans commentaire !



#### 4/ Algérie : Des Chinois pour exploiter des terres agricoles salines à RELIZANE

Source : <http://www.tsa-algerie.com/20160915/chinois-exploiter-terres-agricoles-salines-a-relizane/>

L'Algérie et la Chine ont signé, ce jeudi 15 septembre, à Alger un protocole d'accord pour l'exécution de la deuxième phase du projet pilote de l'aménagement des terres agricoles salines dans la région de HMADNAS (RELIZANE), selon le communiqué du ministère de l'Agriculture, publié via l'agence officielle. Ce protocole d'accord a été signé par le secrétaire général du ministère, Kamel Chadi et l'ambassadeur de Chine en Algérie, Yang Guangyu.

« Ce projet est d'un intérêt stratégique pour l'Algérie où l'on constate, depuis des décennies, une extension considérable de la salinisation des terres agricoles particulièrement dans les zones arides et semi-arides », précise le ministère.

Actuellement, la superficie affectée par la salinisation à l'échelle nationale représente 600.000 hectares (ha) dont 18.000 ha dans la wilaya de RELIZANE, selon les chiffres du ministère.

Le non-traitement de ce phénomène entraîne une stérilisation définitive des sols affectés. Donc, ces superficies « risquent à moyen terme d'être définitivement perdues par le secteur agricole », explique la même source.

Pour traiter les terres agricoles salines, « la recherche scientifique doit identifier les solutions techniques et les vulgariser ensuite auprès des agriculteurs des zones affectées »....

#### 5/ Algérie-France : La pêche du CORAIL

La pêche du corail a toujours été l'un des principaux avantages des établissements que la France possédait depuis fort longtemps sur la côte d'Alger, et qui étaient connus sous le nom de *Concessions d'Afrique*.

L'origine de ces établissements remonte, comme on sait, à l'année 1520, et, par conséquent, est antérieure à l'invasion des Turcs dans l'Afrique septentrionale. A cette époque, Thomas LINCHEs et CARLIN Didier, négociants à Marseille, entreprirent sur la côte de Barbarie une branche d'exploitation qui, jusque-là, s'était exercée préférentiellement, de temps immémorial, sur les côtes d'Italie, de Corse et de Sardaigne. En vertu d'une convention avec les tribus voisines, ils formèrent, dans l'anse du *Bastion de France*, entre Bône et Tunis, un établissement qui eut à subir des vicissitudes diverses.

LINCHEs s'y ruina ; cependant, comme le corail des côtes d'Afrique était très supérieur à celui des mers d'Italie, il en résulta bientôt pour nos manufactures un avantage réel sur celles de l'étranger, et la compagnie qui s'était formée pour l'exploitation du privilège de la pêche du corail entra dans une voie de prospérité dont peuvent faire foi les nombreux comptoirs qu'elle possédait au 17<sup>ème</sup> siècle sur la côte orientale de la Régence, au cap ROUX, à BÔNE, à COLLO et à BOUGIE



Deux circonstances avaient beaucoup contribué au développement de cette prospérité. En premier lieu, la compagnie avait transporté, en 1594, le centre de ses opérations du *Bastion de France* au poste de LA CALLE ; la situation avantageuse de cette localité n'avait pas été sans influence sur ses opérations mêmes ; d'un autre côté, dix ans après cette mutation, en 1604, le commerce de la pêche du corail avait reçu une grande extension par la ratification du traité négocié à Alger par M. de BREVES, traité qui assurait définitivement à nos nationaux, à l'exclusion de tous autres, la jouissance du droit de pêche dans les parages du Cap Roux au Cap de Fer. Il est vrai de dire que tous ces avantages étaient chèrement payés aux Régences d'Alger et de Tunis par des redevances annuelles que des traités, souvent renouvelés, ont toujours consacrés...

*Ce dossier vous sera présenté dans le futur numéro consacré à la ville de LA CALLE (INFO 609).*

#### 6/ France : Déradicalisation : des colonies de vacances pour islamistes –Auteur P. LOISEAU -

Source : <http://www.bvoltaire.fr/philippeloiseau/deradicalisation-des-colonies-de-vacances-pour-islamistes,282637>

Le premier centre de déradicalisation va ouvrir ses portes fin septembre à Beaumont-en-Véron, en Indre-et-Loire.



C'est l'histoire d'un terroriste qu'on a pris pour un alcoolique. Comme si l'islamisme était une maladie, dont on se soigne par des séances de mise au vert.

Après l'échec des cellules de déradicalisation, le gouvernement a voulu en augmenter la taille, le budget, les moyens, le standing, en créant maintenant des centres, dont le premier aura pour murs le château de Pontourny.

Que les jeunes djihadistes en puissance logent aux frais de la princesse, dans un château XVIII<sup>e</sup>, est accessoire. Qu'un village de moins de trois mille personnes doive accueillir une vingtaine de djihadistes devient presque un détail. Que l'État salarie trente personnes dans cette structure aux allures de phalanstère serait même amusant. Offrir à ces individus une cure de jouvence à la campagne, agrémentée de sports, de temps libre et de cours du soir, relève même du mauvais scénario de série B.

Non, vous dis-je ! Tout cela est peu par rapport à la vaste fumisterie étatique sur le sujet ! On se moque de nous, on nous prend pour des veaux, tant sur le fond que sur la forme !

Sur le fond, parce que contrairement à ce qu'annonce le préfet Louis Lefranc, il est assez rare qu'un islamiste vienne se dénoncer de lui-même, « dans une démarche volontaire ». Si ce n'était pas gravissime, il serait comique d'imaginer la scène : « Monsieur le policier, bonjour ; écoutez, je suis terriblement attiré par le fondamentalisme, j'aimerais passer quelques mois dans cette belle campagne française pour m'en sortir ! »

Sur le fond, toujours, lorsqu'on écoute la phrase surréaliste de madame Muriel Domenach. Si son nom ne vous dit rien, sa fonction ne vous éclairera pas davantage : secrétaire générale du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation ! Rien que ça. « Actuellement, 2.375 personnes sont suivies en milieu ouvert » pour radicalisation, a assuré Mme Domenach. 2.375...

On nous prend pour des ânes et des incultes. On nous abreuve chaque jour de cette novlangue insupportable. À chaque djihadiste sa nouvelle expression. Les islamistes sont devenus des radicalisés. Ceux qu'on observe mais qu'on laisse courir sont des jeunes en voie de radicalisation. Les 2.375 fondamentalistes sont dans un milieu ouvert.

Récemment, le procureur Molins a tenu une conférence de presse pour évoquer les jeunes femmes liées à la voiture contenant des bonbonnes de gaz : « Ces personnes n'étaient pas insensibles à l'idéologie mortifère de Daech. » Un mot suffit, Monsieur Molins : cela s'appelle le terrorisme.

Les radicalisés sont des terroristes. Les milieux ouverts où circulent ces gens sont nos rues, nos campagnes. Et ce Centre de prévention, d'insertion et de citoyenneté (CPIC), ou centre de déradicalisation, s'appelle en réalité une colonie de vacances. Une colonie de vacances qui fera des morts.

7/ France : CONFERENCE du 24 septembre 2016 à CANET-port (66)

Le 24 Septembre 2016, à 16 heures précises, une conférence sera animée par Jean-Claude ROSSO à la salle de l'Ecoute du Port - Boulevard de la Jetée - (66140 - CANET Port\*), et organisée par l'Association Canétoise des Pieds-Noirs et leurs Amis (ACAPNA), sur le thème :

« Les disparus civils et militaires de la guerre d'Algérie »

Au préalable sera diffusé le documentaire de Gilles PEREZ et Claire FEINSTEIN :

« Les disparus : Histoire d'un silence d'Etat »

La participation aux frais est de 5 euros par personne. L'accueil sera fait dès 15 H 30 à l'Ecoute du Port et les organisateurs vous souhaitent d'avance la bienvenue. A l'issue un pot d'amitié vous sera offert.



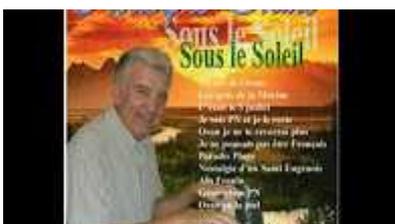
\*Pour ceux qui ne connaissent pas, vous pouvez y accéder en voiture en vous rendant vers le Port de CANET (66), puis à partir du parking AJACCIO il faut alors longer les bassins d'amarrage des bateaux de plaisance. Vous tournez à droite, et là, vous accédez au parking qui dessert l'Ecoute du Port. Un escalier vous amène à une terrasse qui domine l'ensemble du port et qui donne accès à la salle de conférences.

8/ VIDEOS et CHANSONS

Notre compatriote Rodolphe SANCHEZ-ALCADE vous invite à visualiser son site :

[www.youtube.com/rodolphe66750](http://www.youtube.com/rodolphe66750)

Vous trouverez une pléiade de chansons qu'il a composées non seulement sur notre pays mais bien au-delà...



Ces vidéos sont à vendre 10 Euros et les albums de musique de 10 chansons, 15 euros.

